

M. Joseph Contant

Membre du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale et Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Nous avons été heureux d'apprendre la nomination de notre distingué confrère M. Joseph Contant, à la présidence de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

L'Alliance Nationale a eu l'honneur de compter avant cette année trois de ses fondateurs qui ont rempli avec distinction les fonctions de Président de cette Chambre de Commerce : MM. J. X. Perrault, D. Parizeau, M. P. P. et H. Laporte, notre Président Général, et nous sommes convaincu que cette Chambre trouvera dans son nouveau président un digne continuateur des traditions honorables de ses prédécesseurs.

M. J. Contant est un des nôtres, et, ajoutons de suite pour bien le faire connaître, il ne pouvait en être autrement, car avant tout il est un homme d'œuvres, et un partisan actif et convaincu des bienfaits de la mutualité, dont il semble avoir fait sa spécialité. Est-il besoin, en effet, de rappeler ici les services rendus par lui à l'Union St-Joseph de Montréal, dont il a été le président, après avoir occupé successivement tous les grades qui devaient le conduire à la direction suprême ?

Est-il besoin de dire que rarement on a rencontré d'homme aussi dévoué aux intérêts de cette association pour laquelle il n'a épargné ni son temps, ni son argent ? Lors de son admission dans cette société, en 1878, elle ne comptait que 500 membres.

En 1885, à la clôture de son terme de présidence, le chiffre des sociétaires s'élevait à 1000, grâce à la forte impulsion que lui avaient donnée ses administrateurs, au nombre desquels M. Contant n'a cessé de figurer au premier rang.

Ce qu'il a fait pour l'Union St-Joseph, il le faisait également pour l'Union St-Pierre parce que, là aussi, il retrouvait la même application des principes au triomphe desquels il s'était consacré. Il fut également nommé président de cette association en 1886.

M. J. Contant a eu le mérite rare de préconiser depuis longtemps des réformes très utiles et même absolument nécessaires dans les sociétés de bienfaisances. Il a été le promoteur de plusieurs mesures importantes dans cette direction, notamment dans l'union St-Joseph de Montréal.

Il a compris depuis longtemps quelle salu-

taire influence pour la bonne harmonie de la famille, quelle garantie d'économie et de prévoyance apportent ces associations dans la vie sociale d'un peuple. Ces idées, basées sur une saine appréciation des besoins de l'humanité et des nécessités de l'heure présente, il a largement contribué à les répandre et à les vulgariser.

Aussi, comme nous le disions en commençant, il était tout particulièrement désigné à faire partie de l'Alliance Nationale qui s'appuie, avant tout, sur la notion de la mutualité en y ajoutant cette idée — chère à tout cœur Canadien-français — de la nationalité. Car M. J. Contant est aussi un zélé défenseur de notre nationalité.

La Chambre de Commerce du district de Montréal tenait à reconnaître les services que lui avait rendus M. J. Contant dont elle avait apprécié toute l'importance, en l'appelant à la présidence. Elle savait qu'il apporterait dans ses nouvelles fonctions cet esprit de suite, cette tenacité dont il avait donné déjà tant de preuves dans la direction imprimée par lui aux diverses sociétés dont il avait eu le gouvernement.

L'Alliance Nationale tient aussi, en le félicitant de sa nomination, à dire qu'elle a l'honneur de le compter parmi ses fondateurs et les membres de son Bureau Exécutif et qu'elle n'a eu qu'à se louer de sa collaboration. Des hommes comme M. J. Contant sont rares. Heureuses les sociétés qui ont à leur tête, de pareils mentors ! Le succès ne leur fera point défaut.

La Musique au Canada

De tout temps, les Canadiens ont aimé la musique et montré pour cet art une véritable aptitude. Mais il y a une grande différence entre les chansons populaires dont ils avaient hérité de leurs ancêtres et que l'on retrouve encore dans les campagnes de la Province de Québec, et le véritable art de la Musique, qui est une science compliquée, demandant beaucoup d'étude, exigeant une attention soutenue, une pratique constante pour créer des artistes exécutants, et des compositeurs dignes de ce nom.

Aujourd'hui il y a un sérieux progrès réalisé au Canada dans l'art musical. C'est par les chœurs de nos Eglises que cet art s'est principalement développé. On sait combien les cérémonies du culte catholique sont imposantes et de quelle solennité nos grandes